



Le 20 juin 2012

Monsieur le Premier Ministre,

Le SNES 59/62, le SNUIPP 62 et la FSU Pas-de Calais s'adressent solennellement à vous pour vous alerter et protester vivement contre le sort infligé à l'enseignement de l'allemand dans l'académie de Lille, a fortiori dans le Pas-de-Calais.

En effet, suite-aux suppressions de postes -sans équivalent dans aucune autre académie – qui frappent depuis plus de dix ans l'académie de Lille, l'offre de langues vivantes s'est considérablement réduite. Comment l'accepter alors que la situation géographique même du Nord/Pas-de-Calais et son histoire riche de celle des migrants qui ont construit son identité auraient dû et devraient contribuer à développer les possibilités d'apprentissage des langues étrangères au sein du Service Public d'Education?.

En outre, depuis 2 ans, les élèves du Pas-de-Calais sont victimes d'une raréfaction organisée de l'enseignement de l'allemand en particulier, notamment dans le 1er degré. Tout d'abord, ce sont les professeurs des écoles habilités en allemand qui se sont vu interdire d'enseigner la langue dite de Goethe, mais aussi de Mozart, Beethoven, Kant, Einstein, Weber, Lubitsch, Bayer, Mies van der Rohe....ou encore de personnalités actuellement reconnues en France comme Gerhard Richter ou Michael Haneke (ceci pour balayer très subjectivement quelques domaines dans lesquels artistes ou scientifiques germanophones se détachent). Parallèlement, alors qu'ils se sont investis pendant des années dans l'enseignement primaire, les professeurs d'allemand du second degré ont reçu il y a deux ans de l'IA du Pas-de-Calais une lettre leur interdisant également d'enseigner l'allemand dans les écoles. La conséquence ? A la rentrée 2012, quasiment plus aucun élève de CM2 du Pas-de-Calais ne pourra suivre un enseignement d'allemand, ce qui, à terme, condamne l'enseignement de cette langue dans le second degré.

En cohérence avec ces décisions, dans le second degré, les collègues d'allemand qui depuis 2 ou 3 ans ont construit une section bilangue dans leur établissement viennent de découvrir un nouveau courrier du DASEN, enjoignant les chefs d'établissement de fermer selon une « charte académique des langues vivantes » virtuelle -puisque une telle charte n'a jamais fait l'objet d'un dialogue au sein des instances adéquates, ni même d'ailleurs d'une information quelconque- les 4èmes LV2.

Vous comprendrez bien, Monsieur le Premier Ministre, à la fois l'effarement, l'incompréhension et la colère des personnels et des familles faces à de telles méthodes et à de telles décisions. Incompréhension et colère d'autant plus justifiées qu'outre la nécessité d'offrir aux élèves d'une académie et d'un département déjà particulièrement défavorisés, un enseignement linguistique et culturel diversifié, les élèves du Pas-de-Calais se doivent d'abord d'être traités à égalité avec tous les autres élèves du pays. Sauf à considérer que vous abandonniez la mission même de l' Education Nationale. Incompréhension et colère encore puisqu'échanges, appariements et jumelages ont tissé depuis plusieurs dizaines d'années des liens forts et toujours vivants dans notre région. Incompréhension et colère enfin puisque que les liens économiques entre le Nord/Pas-de-Calais et l'Allemagne sont bien réels et que près d'un millier d'emplois sont en permanence vacants, faute de candidats disposant de connaissances dans la langue de Bosch, Volkswagen, Haribo, Playmobil et bien d'autres....

Nous en appelons à vous, Monsieur le Premier Ministre, pour que cesse cet élagage systématique et insensé de l'enseignement de l'allemand dans l'académie et en toute urgence dans le Pas-de-Calais. Nous en appelons à vous, Monsieur le Premier Ministre, pour que les élèves et leurs familles soient rétablis dans leurs droits. Nous ne pourrions comprendre, Monsieur le Premier Ministre que cette lettre ouverte reste sans décision, a fortiori sans réponse.

Catherine Picuch, FSU 59/62

Jean-François Carémel , SNES-FSU 62

David Boutin, SNUIPP-FSU 62